

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-CYPRIEN-DE-NAPIERVILLE

**CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE EXTRAORDINAIRE
ORDRE DU JOUR
28 FÉVRIER 2024**

- 1 OUVERTURE DE LA SÉANCE DU CONSEIL
- 2 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
- 3 LOISIRS, CULTURE & FAMILLE
 - 3.1 Inauguration de la rue Joseph Marceau en présence du Haut-Commissaire d'Australie au Canada - 18 ou 19 avril 2024
- 4 PÉRIODE DE QUESTIONS
- 5 LEVÉE DE LA SÉANCE

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-CYPRIEN-DE-NAPIERVILLE

À la séance extraordinaire du Conseil Municipal, tenue le mercredi 28 février à 18h00 à l'hôtel de ville situé au 121, rang Cyr à Saint-Cyprien-de-Napierville.

À laquelle sont présents :

M. Gérard Dumesnil conseiller poste #1
M. Michel Monette conseiller poste #2 (maire suppléant de la séance)
M. Bertrand Boire conseiller poste #4
Mme Josiane Surprenant conseillère poste #5
M. Jean-François Boire conseiller poste #6

Le tout formant quorum sous la présidence du maire suppléant, Monsieur Michel Monette;

Est également présent :

Mme Nancy Corriveau, directrice générale & greffière-trésorière

Absence motivée:

M. Jean-Marie Mercier maire
M. Martin Van Winden conseiller poste #3

2024-02-060 OUVERTURE DE LA SÉANCE DU CONSEIL

Sur proposition de M. Gérard Dumesnil, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents :

Que la séance du conseil soit ouverte à 18h25.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Avant de procéder aux affaires de la présente séance, le conseil constate que l'avis de convocation a été notifié tel que requis par le Code municipal du Québec aux membres du conseil qui ne sont pas présents à l'ouverture de la séance.

2024-02-061 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Sur proposition de Mme Josiane Surprenant, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents :

Que soit adopté l'ordre du jour tel que présenté au conseil.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

LOISIRS, CULTURE & FAMILLE

2024-02-062 Inauguration de la rue Joseph Marceau en présence du Haut-Commissaire d'Australie au Canada - 18 ou 19 avril 2024

01. Considérant que la Municipalité souhaite organiser un événement à portée locale, régionale et nationale à partir d'un fait historique qui permettra de connaître la Municipalité de Saint-Cyprien-de-Napierville;

02. Considérant que cet événement consistera en inauguration officielle de la rue Joseph Marceau, patriote ayant participé aux Rébellions des patriotes du Bas-Canada en 1837-1838 et à la Bataille d'Odelltown en 1838, par ses descendants d'Australie, par le Haut-Commissaire d'Australie au Canada ainsi que par M. Deke Richards, documentariste et producteur canado-australien, auteur du documentaire sur la vie du patriote Joseph Marceau;

03. Considérant la tenue de l'événement le 18 ou le 19 avril 2024;

**Procès-verbal du conseil municipal de la Municipalité
de Saint-Cyprien-de-Napierville**

Il est proposé par M. Bertrand Boire et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

D'autoriser la tenue de l'événement d'inauguration officielle de la rue Joseph Marceau ainsi que de toutes les visites historiques et locales afférentes à l'événement le 18 ou le 19 avril 2024;

D'autoriser l'allocation d'un budget limité à 1000\$ aux fins de l'événement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

PÉRIODE DE QUESTIONS

Le maire invite les personnes présentes à soumettre leurs questions au conseil municipal à ce moment de la séance.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2024-02-063 LEVÉE DE LA SÉANCE

Sur proposition de M. Jean-François Boire, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents :

Que la séance du conseil soit levée à 18h26.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

MICHEL MONETTE
MAIRE SUPPLÉANT

NANCY CORRIVEAU
DIRECTRICE GÉNÉRALE &
GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE

**APPROBATION PAR
MONSIEUR LE MAIRE SUPPLÉANT MICHEL MONETTE
DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE
TENUE LE MERCREDI 28 FEVRIER A 18H00 (ARTICLE 142 DU C.M.)**

Conformément à l'article 142 et à l'article 116 du Code Municipal, je soussigné, M. Michel Monette, maire suppléant de la municipalité de Saint-Cyprien-de-Napierville, approuve toutes les résolutions apparaissant au procès-verbal de la séance extraordinaire du mercredi 28 février à 18h00 et je renonce à mon droit de veto.

Fait et signé à Saint-Cyprien-de-Napierville, le _____

Michel Monette,
Maire suppléant